

Destinataires :

Les producteurs AOC et IGP du bergeracois

**Le Président,**

Madame, Monsieur, Chers collègues,

Le gel de printemps est devenu en quelques années un facteur d'aggravation de la rentabilité des exploitations par la réfaction des rendements annuels. C'est un constat amer mais bien réel pour de nombreux viticulteurs de Bergerac.

Suite aux derniers épisodes de gel important sur notre vignoble (2017, 2019 et 2020), vous êtes nombreux à vous poser la question de la protection contre ce type de gel. Dans le même temps, la région Nouvelle-Aquitaine a ouvert une ligne budgétaire pour aider les projets individuels ou collectifs.

La FVBD vous a informé à plusieurs reprises sur ces appels à projet et avait organisé, en septembre 2019, une réunion sur ce sujet autour d'un opérateur nous ayant fait part de ses 40 années d'expérience en matière de protection gel et plus précisément d'utilisation des tours anti-gel. Vous trouverez toute la documentation nécessaire sur le site de la FVBD.

Depuis, un groupe de viticulteurs a pris les choses en mains afin de s'investir dans cette protection. Ils s'appuient sur plusieurs éléments : l'expérience d'un projet similaire en région Cognac, l'implication de la Fédération Départementale des CUMA, l'aide technique de la Chambre d'Agriculture et, bien-sûr, **l'aide financière des collectivités territoriales à hauteur de 35%**, dont la région Nouvelle Aquitaine et le département de la Dordogne.

Pour avancer il faut maintenant s'appuyer sur des engagements concrets de la part des viticulteurs concernés. Notre objectif étant de déposer un dossier début juin 2020 afin d'installer des tours qui protégeraient le vignoble au printemps 2021.

**Organisme  
de défense  
et de gestion**

**AOC**

Bergerac  
Côtes de Bergerac  
Côtes de Duras  
Monbazillac  
Montravel  
Côtes de Montravel  
Haut-Montravel  
Pécharmant  
Rosette  
Saussignac

**IGP**

Périgord

100% Sud-Ouest France

Pôle Viticole - ZA Vallade sud  
24112 BERGERAC cédex  
T 05 53 24 71 77  
contact@fvbd.fr

Association loi 1901  
W241000367  
Siret 402 598 908 000 26  
APE 9412 Z  
ODG CNV 2007/75-2

[www.fvbd.fr](http://www.fvbd.fr)

**Le projet :**

- ✓ Une tour pour 6 ha (en moyenne),
- ✓ Investissement 40000 à 60000€ par tour,
- ✓ Taux d'aide annoncé = 35%,
- ✓ Fonctionnement en CUMA,
- ✓ Possibilité de protéger aussi des vergers,
- ✓ Utilisation du GNV produit par le méthaniseur du bergeracois (gaz naturel pour véhicule) pour les moteurs des tours,
- ✓ Respect des territoires, des paysages et démarche d'information auprès des riverains

Les viticulteurs impliqués dans ce projet sont prêts à vous informer plus précisément, pour cela n'hésitez pas à contacter la FVBD, nous vous mettrons en lien.

Pour matérialiser votre engagement nous vous demandons de bien vouloir **renvoyer le coupon ci-joint à la FVBD avant le 2 juin 2020**. Ce document n'a pas valeur d'engagement définitif, mais ne le signez pas à la légère car les demandes de financement porteront sur les éléments que vous nous confiez. Le projet collectif ne vaut que par la somme des engagements individuels.

Bien cordialement,

**Eric CHADOURNE**